

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2024**

numéro
CC_240307_13

L'an deux mille-vingt quatre, le sept mars,
 Le Conseil communautaire, dûment convoqué le premier mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres	
en exercice	59
présents	42
exprimés	49
vote	
pour	49
contre	0
abstention	0

Présents :

Joëlle GOUDAL, Michel COMBES, Martine BAÏSSET, Jean-Paul PAILHOUX, Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Sonia ROMERO, Jean TRINQUIER, Alain VIALA, Daniel FABRE, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, Fadilha BENAMMAR KOLY, David BOSC, Izia GOURMELON, Monique GALEOTE, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Damien ALIBERT, Claude LAATEB, Magali STADLER, Joana SINEGRE, Damien ROUQUETTE, Frédéric ROIG, Antoine GOUTELLE, Valérie ROUVEIROL, Jean-Luc REQUI, Michel ABRIC, Françoise OLIVIER, Bernard JAHNICH, Clément THERY, Sophie PRADEL, Pierre-Paul BOUSQUET, Isabelle PERIGAULT, Alain FALCOU, Chantal BASCOUL, Daniel VALETTE. Bertrand SONNET, Alain CARLES.

Absents avec pouvoirs :

Jean Michel BRAL à Jérôme VALAT, Bernard GOUJON à Claire VAN DER HORST, Ali BENAMEUR à Gilles MARRES, David DRUART à Gaëlle LEVEQUE, Ahmed KASSOUH à Marie-Laure VERDOL, Christian RICARDO à Claude LAATEB, Jean-Christophe COUVELARD à Bernard JAHNICH.

Absents :

Véronique VANEL, Jérôme CLARISSAC, Jean-Paul AGUSSOL, Fatiha ENNADIFI, Isabelle PEDROS, Nathalie SYZ, Félicien VENOT, Guy LEMAIRE, Philippe BERLENDIS, Éric OLLIER.

OBJET :	Validation du second plan de récolement décennal 2015-2025
----------------	---

VU le Code du patrimoine,

CONSIDÉRANT que le récolement des collections est une obligation réglementaire qui conditionne l'accès au subventions délivrées par la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) Occitanie,

CONSIDÉRANT que le premier plan de récolement 2004-2014 a été élaboré et validé en 2010, à la prise de poste du conservateur actuel,

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de fin de récolement en 2014 faisait état d'un avancement du plan à un peu plus de 90%,

CONSIDÉRANT que depuis 2014, le musée de Lodève s'est enrichi de près de six-mille-six-cents (6 600) objets,

CONSIDÉRANT que le projet du musée ainsi que la mise en route du nouveau musée et sa programmation ont retardé l'élaboration du second plan de récolement couvrant les années de 2015 à 2025,

CONSIDÉRANT que le second plan décennal de récolement du musée de Lodève est destiné à rendre compte de l'état d'avancement du récolement, de la méthodologie utilisée, des difficultés rencontrées et d'un planning prévisionnel des opération,

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Où l'exposé de Fadilha BENAMMAR KOLY et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le second plan décennal de récolement du musée de Lodève destiné à rendre compte de l'état d'avancement du récolement, de la méthodologie utilisée, des difficultés rencontrées et d'un planning prévisionnel des opérations,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur, notifié aux tiers concernés et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20240307-lmc19385-DE-1-1
Date de télétransmission : 08/03/24
Date de publication : 14/03/2024
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le 14 mars 2024
Le Président,
Jean-Luc REQUI

MUSÉE LODÈVE

Deuxième Plan de Récolement décennal
2015-2025

Sommaire

Introduction.....3

BILAN SOMMAIRE DU PREMIER RÉCOLEMENT DÉCENNAL.....	4
PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DEPUIS 2014.....	11
LES NOUVELLES LOCALISATIONS DES COLLECTIONS.....	12

SECOND PLAN DE RÉCOLEMENT : PERSPECTIVES ET MODES OPÉRATOIRES.....17

MÉTHODOLOGIE.....17

Campagne 1 : dessins et gravures de Paul Dardé.....	18
Campagne 2 : collection archéologiques.....	20
Campagne 3 : collection de paléontologie (Sciences de la Terre).....	21
Campagne 4 : collection de minéralogie (Sciences de la Terre).....	25
Campagne 5 : collection de sculptures.....	26
Campagne 6 : collection autres œuvres Beaux-Arts.....	27
Campagne 7 : collection ATP.....	28
Campagne 8 : collection lapidaire.....	28

LES MOYENS ET LES CONTRAINTES.....31

CONCLUSION.....33

PLAN DE RÉCOLEMENT DÉCENNAL 2015-2025 MUSÉE DE LODÈVE

I – INTRODUCTION

Le musée de Lodève, Hôtel du cardinal de Fleury a été créé par délibération en conseil municipal le 25 janvier 1957. Il est installé depuis 1987 dans l'Hôtel particulier où naquit le Cardinal André Hercule de Fleury, précepteur et premier ministre de Louis XV. Il doit sa création au chercheur du CNRS et collectionneur passionné de Préhistoire et Protohistoire, Jacques Audibert, qui décide de faire part d'une partie de sa collection à la Municipalité. Le premier muséum, s'enrichit considérablement le 29 mai 1972 grâce à l'acquisition d'une partie importante du fonds d'atelier de Paul Dardé (1888-1963). A l'étroit, les collections du musée exposées à l'origine dans une chapelle désaffectée à l'entrée de ville, la chapelle des Carmes, sont déménagées dans son emplacement actuel. Le musée est inauguré le 10 juillet 1987 dans son emplacement actuel.

Le musée a bénéficié entre 2014 et 2018, d'un très important chantier de rénovation et d'agrandissement. Ce nouveau musée qui a doublé de surface, a été inauguré en juillet 2018 en présence de la ministre de la Culture.

Les collections du musée de Lodève s'organisent principalement en trois grands domaines :

- les Sciences de la Terre
- l'Archéologie (principalement le Néolithique)
- les œuvres de Paul Dardé (1888-1963),

reliées autour d'une notion commune de traces et d'empreintes.

L'article 12 de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, codifié dans le code du patrimoine à l'article L451-2, impose aux musées de France de procéder à un récolement décennal de leurs collections. Le premier récolement devait être effectué entre juin 2004 et juin 2014. Au musée de Lodève, le premier récolement décennal a été mené entre 2010 et 2014. Le plan de récolement, rédigé début 2010, a été validé en mai 2010. Le bilan de fin de récolement a été rédigé en juin 2014.

Le second plan de récolement décennal aurait dû, en pratique commencer en 2015. L'important chantier d'extension et de rénovation du musée entre 2014 et 2018, la mise en place d'une programmation durable du musée à partir de juillet 2018, l'absence de moyens humains attribués à cette mission, et de nombreuses acquisitions réalisées depuis 2014, ont fait que le second plan de récolement a bien débuté en 2015, mais consiste depuis 2015 plutôt à des régularisations de dossiers notamment des nouvelles acquisitions, qu'à un comptage numérique strict.

Le plan de récolement du second récolement décennal a été adressé à la DRAC en décembre 2023. Une version corrigée est de nouveau adressée en janvier 2024, prenant en compte les remarques de la conseillère musée.

I.1 BILAN SOMMAIRE DU PREMIER RÉCOLEMENT DÉCENNAL

Le premier récolement décennal a été mené entre 2010 et 2014. Le nombre d'œuvres récolées s'élevait à 22 360 , réparties ainsi :

Nom de la campagne	UI	UE	TI	Reste à récoler	Moyens mis en place et délais de réalisation	État des cas problématiques	Objets manquants
Campagne 1 : Dessins et gravures de Paul DARDE	2280		2759	479	Une personne à temps partiel Décembre 2015	Les œuvres posant problème (pas de n° d'inventaire, doublon, éventuelle disparition...) seront listées à la toute fin de la campagne en juin 2015	
Campagne 2 : Collections archéologiques	15569	226 29	15569	0	Une personne à 80% Récolement achevé mais à revoir pour en exclure les dépôts qui ont été comptabilisés. Synthèse et rapport précis sur cette campagne livrés en décembre 2015	513	396 ((35 objets provenant du dépôt Arnal / 344 objets de la collection Audibert pour lesquels une concordance entre l'inventaire et les objets n'a pu être effectuée. Si à l'issue du 3 ^e plan de récolement, les objets sont

							toujours considérés comme manquants, il conviendra de déposer une plainte .
Campagne 3 : Collections de paléontologie	1232		1577	345	Une personne à temps partiel Décembre 2015		
Campagne 4 : Collections de minéralogie	260		318	58	Une personne à temps partiel Décembre 2015		
Campagne 5 : Collections de sculptures	598		620	22	Une personne à temps partiel pour la saisie des fiches et la résolution des 22 cas posant problème Décembre 2015	22 qui seront traités, une fois la saisie informatique effectuée	
Campagne 6 : Autres œuvres sur papier	98		915	817	Une personne à temps partiel Décembre 2015		
Campagne 7 : Collection d'ATP	365		464	99	Une personne à temps partiel Décembre 2015	Dont 50 dont le n° d'inventaire n'a pas encore été trouvé	
Campagne8 : Collections de lapidaire	44		138	94	Une personne à temps partiel Décembre 2015		
TOTAL CAMPAGNES	20446		22360	1914			

Il est important de préciser que le nombre d'items en dépôt est comptabilisé dans le nombre d'items cible à récoiler. Il faudra lors de la campagne 2026-2036, identifier les items en dépôt et les soustraire des items cibles.

Le taux d'achèvement du premier récolement était de 90 %.

La principale difficulté de ce premier récolement a consisté en l'inexistence d'un inventaire réglementaire en bonne et due forme. En effet, chaque domaine de collection, a par le passé

bénéficié de manière diverse et souvent lacunaire de l'établissement d'inventaires et de récolement jusqu'à la mise en œuvre du premier récolement décennal, de sorte que le premier récolement décennal a en réalité consisté la plupart du temps en un inventaire rétrospectif, notamment pour ce qui est des collections d'archéologie et du fonds d'atelier de Paul Dardé.

Étant donné l'état lacunaire des sources (cf. tableau ci-dessous) à partir desquelles a été mené le premier récolement (inventaire rétrospectif), c'est la base Micromusée qui fait aujourd'hui office d'inventaire réglementaire pour le musée de Lodève.

Sources ayant servi pour l'inventaire rétrospectif mené dans le cadre du premier plan décennal de récolement.

Domaines	Types de collections	Supports initiaux/ sources
Sciences de la Terre	Collections de paléontologie du Muséum Jacques Audibert	Cahier scolaire rose
	Collections de paléontologie et de géologie du Muséum Jacques Audibert	Registre quadrillé 5/5 folioté noir
	Autres collections	Listes dactylographiées, notes dactylographiées, listes manuscrites
	Collections Jacques Audibert	7 Cahiers scolaires et une liste dactylographiée et reliée par spirale
Archéologie	Collections du Muséum Jacques Audibert	Cahier scolaire bleu
	Collections Groupe Archéologique Lodévois	Listes dactylographiées
	Collections DRAC (mobilier gallo-romain de Salelles-du-Bosc)	Photocopies d'un cahier à spirale

	Collections DRAC (mobilier gallo-romain de Lodève et d'Aspiran)	Témoignages et notes dactylographiées
	Trésor de Roque Courbe	Minutes d'inventaire dactylographiées
	Autres collections	Listes dactylographiées, notes dactylographiées, témoignages
A.T.P.	Collections Alain Riols, (meules de Saint Privat)	Liste dactylographiée
	Collections Leconte-Dupin, (textile)	Liste dactylographiée
	Collections Couffinhal	Liste dactylographiée
	Autres collections	Listes manuscrites ou dactylographiées
Lapidaire	Stèles discoïdales	Minutes d'inventaire dactylographiées
	Autres collections	Minutes d'inventaire dactylographiées, témoignages
Beaux-Arts	Collection Paul Dardé	Minutes d'inventaire dactylographiées
	Autres collections	Minutes d'inventaire dactylographiées ou manuscrites, listes dactylographiées, publication du FRAM-LR, notes manuscrites, cartels, courriers, bon de commande

Post-récolement

A l'issue du premier récolement décennal, les opérations suivantes de post-récolement à effectuer par campagne, étaient identifiées :

Campagne 1 : dessins et gravures de Paul Dardé.

- **479 œuvres** restaient à récoler à l'issue de premier plan de récolement ; rapprochement à effectuer entre les dessins non encore récolés avec les minutes d'inventaire, saisie des notices dans Micromusée, traitement et intégration des photographies dans les notices.

Solutions envisagées	
N° Doublons	1- Si le n° doublon comporte le même nom de site que l'autre objet portant ce numéro, il peut être inventorié sous la forme d'un lot avec cet autre objet. 2- Si le n° doublon comporte le nom d'un site différent, il peut être inventorié sous un nouveau numéro d'objet ou de lot : 79.1. ou 2014.0 3- Si le n°doublon ne comporte pas de nom de site, il peut être inventorié sous un nouveau numéro mentionnant le site présumé.
N° illisible	1- Si l'objet comporte le nom d'un site, il peut être inventorié sous un nouveau numéro d'objet ou de lot : 79.1. ou 2014.0 2- Si l'objet ne comporte pas de nom de site, il peut être inventorié en Coll. Audibert provenance inconnue (en lot par type d'objet).
Description de l'inventaire non concordante avec l'objet	1- L'objet peut être inventorié (si il n'est pas un doublon) au n° inscrit avec la mention « description non concordante avec l'inventaire manuscrit »
Sans numéro mais avec nom du site	1- Si l'objet comporte le nom d'un site, il peut être inventorié sous un nouveau numéro d'objet ou de lot : 79.1. ou 2014.0
Sans numéro	1- L'objet présente un intérêt muséographique, scientifique ou pédagogique il peut être inventorié sous un nouveau numéro d'objet ou de lot : 79.1. ou 2014.0 2- L'objet ne présente aucun intérêt muséographique, scientifique ou pédagogique, il peut ne pas être inventorié.
Erreur de ramassage	Les collections peuvent être purgées de ces erreurs (x 98).

12 lots numérotés 2014.0 ont été attribués à ces **503 objets problématiques** qui ne peuvent pas être associés avec certitude à des objets manquants. Toutefois, ils appartiennent assurément à la collection Audibert et permettent de relativiser le nombre d'objets manquants.

- Enfin, des lots d'objets de la collection Audibert (lots de céramique et d'ossements humains) qui n'avaient jamais été inventoriés par Laure Gigou en 1979, ont été récolés. De nouveaux numéros d'inventaire ont été créés à cette occasion, à la suite de la liste déjà établie qui s'arrêtait au numéro 1979.1.12287. Il s'agit de **102 lots créés, contenant environ 500 objets chacun**.

Campagne 3 : paléontologie

- La rédaction en cours du parcours muséographique détaillé dans le cadre du projet de rénovation et d'extension du musée de Lodève, a fait porter la priorité du récolement des collections de paléontologie sur les objets sélectionnés pour le futur parcours. Les Sciences de la Terre constituent en effet le noyau dur de cette extension puisque le projet prévoit un doublement des surfaces d'exposition qui leur sont consacrées. Il sera nécessaire de revenir sur un certain nombre d'objets de cette campagne pour les photographier avec leur n°

d'inventaire visible (jusque là tous les objets sont photographiés mais sans que leur numéro d'inventaire ne soit visible). Par ailleurs, certains marquages anciens étant devenus illisibles, il faudra procéder au marquage indélébile des objets concernés.

- à l'issue du récolement de 2014 il restait **354 items à récoler** sur un total estimé à 1 577.
- Le récolement a permis de retrouver **8 spécimens. Ils ont été numérotés 2013.0 ou 2014.0. et seront soumis à la commission d'acquisition avant la fin du second plan de récolement (2025).**

Campagne 4 : minéralogie

- La rédaction en cours du parcours muséographique détaillé dans le cadre du projet de rénovation et d'extension du musée de Lodève, a fait porter la priorité du récolement des collections de paléontologie sur les objets sélectionnés pour le futur parcours. Les Sciences de la Terre constituent en effet le noyau dur de cette extension puisque le projet prévoit un doublement des surfaces d'exposition qui leur sont consacrées. Il sera nécessaire de revenir sur un certain nombre

d'objets de cette campagne pour les photographier avec leur n° d'inventaire visible (jusque là tous les objets sont photographiés mais sans que leur numéro d'inventaire ne soit visible). Par ailleurs, certains marquages anciens étant devenus illisibles, il faudra procéder au marquage indélébile des objets concernés.

- à l'issue du récolement de 2014, il restait **58 items à récoler** sur un total estimé à 318.
- le récolement de 2014 a permis de retrouver 10 échantillons. Ils ont été numérotés 2013.0 ou 2014.0. Le 1^{er} avril 2014, 10 échantillons de minerai ou de poudre d'uranium découverts lors du récolement ont été restitués à AREVA Lodève. En juillet 2004, des échantillons uranifères avaient déjà été restitués à Jacques Garric, ancien ingénieur de la COGEMA Lodève qui les a ensuite confiés à Paris-Jussieu.

Campagne 5 : collection de sculptures

- à l'issue du récolement de 2014, il **restait 22 objets à récoler** pour un total estimé à 620.
- le rapprochement entre les minutes d'inventaire et les 22 œuvres en question n'a pas permis de retrouver des numéros attribués à ces objets (16 œuvres de Paul Dardé et 6 œuvres de Richard Gaeta). Il faudra leur attribuer un numéro.
- il faudra effectuer la saisie sur Micromusée des minutes d'inventaire, traiter les images et les intégrer aux notices. La saisie permettra plus facilement de croiser les informations pour les 22 objets sans numéro. Deux cas de figure sont envisagés : soit les numéros d'inventaire sont retrouvés, soit il leur sera attribué un numéro débutant avec l'année d'inscription suivie de « .0. »

Campagne 6 : autres œuvres sur papier

- à l'issue du récolement de 2014, il restait **817 objets à récoler** pour un total estimé à 915.

Campagne 7 : collections ATP

Meules de Saint-Privat :

- à l'issue du récolement de 2014, Le récolement des collections des meules de Saint-Privat fait état de **27 objets récolés pour un total estimé à 46. Six nouveaux éléments ont été retrouvés. Il reste 19 items à récoler qui n'ont pas été localisés lors de ce récolement.**

Ces items figurent dans la liste dactylographiée qui nous sert de référence, des livres de compte et autres documents papiers.

Autres collections d'ATP :

- à l'issue du récolement de 2014, il restait **80 objets à récoler**. Le récolement de cette collection est difficile car nous ne bénéficions d'aucun inventaire existant.
- en l'absence d'inventaire et d'informations sur la provenance et l'usage de ces objets, il conviendrait de s'interroger sur la pertinence de pouvoir éventuellement radier ces objets.

Campagne 8 : collections lapidaires

- à l'issue du récolement de 2014, il restait **94 objets à récoler** sur un total estimé à 138.

I.2 PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DEPUIS 2014

I.2.1 De nouvelles réserves

Dans le cadre du chantier des collections, l'ensemble des collections a été déplacé en 2014 dans des réserves externalisées.

Puis, dans le cadre du projet d'extension et de rénovation du musée, le réaménagement des nouvelles réserves a débuté en 2019 et n'est toujours pas entièrement achevé pour certaines collections (Sciences de la Terre, objets encombrants).

Les collections Beaux-Arts (arts graphiques principalement) ont été les premières à être rapatriées en 2019. Ont suivi en 2020, les sculptures. Les Sciences de la Terre sont en cours de rapatriement. La dernière campagne de restauration de dessins de Paul Dardé initiée dans le cadre du chantier des collections, a été restituée au musée en 2022.

I.2.2 De nouveaux espaces d'exposition

Les nouveaux espaces d'exposition consacrés aux collections permanentes ont doublé pour ce qui est de l'Archéologie, ont été multipliés par cinq pour ce qui des collections dédiées au sculpteur Paul Dardé (1888-1963) et ont été multipliés par quatre pour les collections Sciences de la Terre.

De nombreux objets autrefois en réserve, ont été déplacés après avoir été restaurés si nécessaire en 2018, pour y être exposés.

I.2.3 De nombreuses acquisitions depuis 2014

Entraînés par l'élan d'un nouveau projet, des particuliers ont donné de très nombreux objets, parfois des collections entières, entrés par conséquent dans les collections du musée depuis 2014. Étant donné les charges de travail induites par le projet d'extension et de rénovation du musée (2010-2018), la situation de ces objets n'a pas toujours été régularisée à ce jour (cf. détail campagne par campagne).

Tableau récapitulatif des acquisitions depuis 2014

		Nombre Items à la fin du premier plan de récolement (2014)	Estimations des nouvelles acquisitions jusqu'en décembre 2023
	Campagne 1 / dessins et gravures de Paul Dardé	2759	2776***
	Campagne 2 / collections archéologiques	15569 **	2282 *
	Campagne 3 / collections de paléontologie (Sciences de la Terre)	1577	1576 *
	Campagne 4 / collections de minéralogie (Sciences de la Terre)	318	0 *
	Campagne 5 / collection de sculptures	620	20
	Campagne 6 / autres œuvres Beaux-Arts	915	50
	Campagne 7 / collection ATP	464	0
	Campagne 8 / collections lapidaires	138	0
	TOTAL	22360	6704
	* Le nombre d'items comporte les objets présents au musée. Certains ont déjà fait l'objet d'un passage en CSRA, d'autres pas encore. Pour ces derniers, le nombre d'items ne peut être précis, s'agissant d'acquisitions par lot basées sur des estimations et non encore récolés à ce jour.		
	** Avertissement, nombre comprenant les dépôts déjà présents jusqu'en 2014		
	*** Pour la campagne n° 1 : ne comprend pas le don de 1 205 dessins de Paul Dardé effectué en juin 2023 par Jacques Guilhem. Ce dossier fera l'objet d'un tri et d'une sélection préalable pour être présenté en CSRA en 2024.		

I.2.4 De nouveaux outils

Avec l'acquisition de la version 7 de Micromusée en 2020 ainsi que du module complémentaire SnBase pour la gestion des collections Sciences de la Terre, le musée s'est doté en 2022 des modules complémentaires « Inventaire et récolement ».

I.3 LES NOUVELLES LOCALISATIONS DES COLLECTIONS :

Actuellement, les collections sont localisées dans 4 bâtiments dont 3 sont externalisés (voir les plans en annexe).

Musée - Hôtel du cardinal de Fleury

Niveau -1 :

Nouvelles réserves du musée, toutes collections sauf archéologie, ATP et objets lourds. Aménagées fin 2018 pour les réserves modules 1 et 2, en 2019 pour les modules 3 et 4. Mobilier spécifique réserves, sur mesure. Modules 1 et 2 : grilles sous forme de compactus, étagères, meubles pour rouleaux et meubles à tiroirs. Boîte d'archives pour les dessins restaurés. Modules 3 et 4 : étagères métalliques compactus, et simples étagères.

Accessibilité limitée par badge nominatif.

R.-1.M1 Réserve module 1: art contemporain	Nombre approximatif d'items = 57
R.-1.M2 Réserve module 2 : arts graphiques + peinture	Nombre approximatif d'items = 8 171
R.-1.M3 Réserve module 3 : sculptures	Nombre approximatif d'items = 543
R.-1.M3 Réserve module 3 : ATP	Nombre approximatif d'items = 41
R.-1.M4 Réserve module 4 : Sciences de la Terre	Collections non encore réintégrées

Niveau 0 :

Salles d'expositions permanentes : *Parcours Mémoires de pierres, le sculpteur Paul Dardé et Parcours Empreintes de l'homme*, archéologie.

Sculptures de Dardé présentées soclées sur grands mobilier ou socles en chêne. Études présentées sur grand mobilier en chêne sous vitrines en verre.

Collections archéologiques présentées sous vitrines. Éclairage naturel et artificiel. Climat contrôlé.

Le comptage des items prend en compte les dépôts antérieurs à 2014 qui avaient été comptabilisés dans le PV de récolement de 2014. De plus chaque lot est comptabilisé comme un item.

Salle d'exposition Dardé SE.D.0.1	Nombre d'items = 7
Salle d'exposition Dardé SE.D.0.2	Nombre d'items = 52
Salle d'exposition Dardé SE.D.0.3	Nombre d'items = 19
Salle d'exposition Dardé SE.D.0.4	Nombre d'items = 18

Salle d'exposition Dardé SE.D.0.5 Nombre d'items lapidaire de manière permanente = 8
Nombre approximatif d'items arts graphiques Dardé e
en rotation = entre 20 et 30

Salle d'exposition Archéologie SE.A.0.1 Nombre approximatif d'items = 40
Salle d'exposition Archéologie SE.A.0.2 Nombre d'items = 0
Salle d'exposition Archéologie SE.A.0.3 Nombre approximatif d'items = 162
Salle d'exposition Archéologie SE.A.0.4 Nombre approximatif d'items = 133
Salle d'exposition Archéologie SE.A.0.5 Nombre approximatif d'items = 6

Hall d'accueil HA.0.1 Nombre d'items = 1 Il s'agit d'un **dépôt de l'État**
(CNAP). S'agissant d'une œuvre monumental qui ne
bougera probablement plus, nous l'avons
comptabilisée. **Devra être exclue du 3ème**
récolement.

Hall d'accueil HA.0.2 Nombre d'items = 1

Hall d'accueil HA.0.3 Nombre d'items = 1

Niveau 2 :

Salles d'expositions permanentes : Parcours *Traces du vivant*, Sciences de la Terre.

Collections présentées sous vitrines. Climat contrôlé. **Le comptage ne tient pas compte des spécimens en dépôt.**

Salle d'exposition Sciences de la Terre SE.SDT.2.1 Nombre d'items = 2

Salle d'exposition Sciences de la Terre SE.SDT.2.2 Nombre d'items = 12

Salle d'exposition Sciences de la Terre SE.SDT.2.3 Nombre d'items = 16

Salle d'exposition Sciences de la Terre SE.SDT.2.4 Nombre d'items = 16

Salle d'exposition Sciences de la Terre SE.SDT.2.5 Nombre d'items = 33

Salle d'exposition Sciences de la Terre SE.SDT.2.6 Nombre d'items = 51

Salle d'exposition Sciences de la Terre SE.SDT.2.7 Nombre d'items = 70

Salle d'exposition Sciences de la Terre SE.SDT.2.8 Nombre d'items = 117

Salle d'exposition Sciences de la Terre SE.SDT.2.9 Nombre d'items = 91

Ancien Muséum régional d'histoire naturelle Jacques Audibert (bâtiment externe)

Actuelle réserve pour les objets archéologiques du musée, mutualisée avec un dépôt d'État dont le musée de Lodève est gestionnaire. Les deux espaces sont bien différenciés au niveau de l'implantation.

La réserve est dotée de rayonnages métalliques sur deux niveaux avec existence d'un plan pour travées et étagères, racs de rangement aux normes. Un espace de travail fermé est situé au niveau de la mezzanine. Climat stable.

Accessibilité limitée : clés et alarme.

C'est dans cette réserve que les dépôts, les fouilles et les acquisitions non encore inventoriés sont entreposés, aussi bien en archéologie qu'en sciences de la Terre. Les volumes sont conséquents, nous avons donc compté le nombre de caisses gerbables qu'elles occupent et, quand cela est possible/réaliste, proposé à titre indicatif le nombre d'items que cela pourrait représenter le tout rajouté aux items déjà récolés avant 2014.

Niveau 0 :

Réserve R.JA.0.1

Nombre approximatif d'items = 5 items d'archéologie, 46 caisses des sciences de la Terre pour 700 items, 1 item Beaux-Arts, 11 items sculptures, 7 items d'ATP et 19 items lapidaire

Réserve R.JA.0.2 (dont une partie sera libérée et rendue au SRA après déménagement des collections SdT)

Nombre approximatif d'items = 340 caisses des sciences de la Terre pour 2300 items, 80 items de lapidaire, 7 caisses d'ATP pour 30 items, 5 items de sculpture, 5 items d'archéologie

Niveau 1 :

Réserve R.JA.1.1

Nombre approximatif d'items = 317 caisses d'archéologie pour 17 000 items

Bureau

Nombre approximatif d'items = 54 caisses d'archéologie pour 500 items

Halle Dardé (bâtiment externe)

Salle d'exposition permanente : une seule œuvre monumentale y est conservée. Il s'agit d'un dépôt de l'État (CNAP). S'agissant d'une œuvre monumental qui ne bougera probablement plus, elle est comptabilisée ci-dessous.

Œuvre non protégée physiquement. Climat non contrôlé.

Niveau 0 :

Salle d'exposition SE.HD.0.1

Nombre d'items = 1 à **ne pas récoler lors du 3ème plan, s'agissant d'un dépôt d'Etat**

Bâtiment Fraisse (bâtiment externe)

Réserve pour les objets lourds dans les collections Sciences de la Terre et Lapidaire.

Aménagée en 2022 avec du mobilier spécifique et sur mesure.

Accessibilité par clé et limitée. Climat non contrôlé.

Réserve R.BF.0.1 fermée (ancienne réserve du grand faune exposé depuis juillet 2017 dans le Hall d'accueil HA.0.1)

Réserve R.BF.0.2 (SdT + Laponnaire)	Nombre approximatif d'items = 63 items SdT et 14 palettes d'éléments lapidaire et/ou archéologique à trier
Réserve R.BF.0.3 (ATP)	Nombre approximatif d'items = 250
Réserve provisoire R.BF.0.4	Nombre d'items = 7 objets lapidaires en passe d'être déménagés dans leurs réserves définitives, voir plus loin, 1 item sculpture.

II- SECOND PLAN DE RÉCOLEMENT : PERSPECTIVES ET MODES OPÉRATOIRES

Objectifs du second récolement décennal au musée de Lodève

L'objectif général du second plan de récolement est pour le musée de Lodève, de mettre en œuvre les conditions pour pouvoir mener à bien correctement et dans les règles, le troisième plan de récolement (2026-2036).

Le troisième plan de récolement, consistera en un récolement de l'ensemble des collections.

Objectifs particuliers du second plan de récolement :

1/ récolement de la partie des œuvres les plus fragiles ayant déménagé une ou plusieurs fois lors du chantier de rénovation et d'extension du musée, à savoir :

- campagne 1 : dessins et gravures de Paul Dardé.
- campagne 6 : autres collections Beaux-Arts

L'état d'avancement sera matérialisé par les PV de récolement annuels, ainsi que par la saisie de cet état dans le module « récolement » de Micromusée.

2/ les régularisation de dossiers (acquisitions/statuts des certaines collections)

Un grand nombre de dossiers relatifs à des collections archéologiques et/ou des Sciences de la Terre, posent encore des problèmes de statuts. Si les problèmes sont en général bien identifiés, le second récolement doit permettre de régulariser ces questions statutaires restées en suspens lors du premier récolement.

Une note complémentaire à l'inventaire réglementaire devra donc préciser un état des collections dont le statut posera éventuellement encore problème et pourquoi.

3/ dans la mesure du possible, la mise en conformité de l'inventaire et des outils de gestion documentaire avec la situation constatée des biens.

Un inventaire complet arrêté au jour J, peu importe l'état de précision des notices Micromusée doit être réalisé, édité en deux exemplaires et signé par la directrice de l'établissement d'ici juin 2025, date de départ à la retraite programmée de la directrice.

III- MÉTHODOLOGIE

Le premier récolement faisait état de 8 campagnes différentes. La campagne n°6 du précédent récolement a été injustement appelée « Autres œuvres sur papier », alors qu'il s'agit en réalité de collections Beaux-arts graphique et peinture hors œuvres de Paul Dardé. La nouvelle dénomination de « Autres œuvres Beaux-arts » est par conséquent proposée pour cette campagne. Cette campagne intègre les collections d'art contemporain.

Chaque campagne posant des problèmes différents, la méthodologie proposée, est précisée ci-dessous par campagne.

CAMPAGNES (mode d'organisation, déroulé, lieux, techniques, corpus...) / CALENDRIER PRÉVISIONNEL

III.1.1 Campagne 1 / dessins et gravures de Paul Dardé

Contexte : Le récolement de ces collections, en réalité un inventaire rétrospectif, débute en 2006. Les collections sont alors difficiles d'accès, dans des réserves exigües et non conformes.

L'inventaire se fait en partant des objets et en les confrontant avec des minutes d'inventaire établies par Laure Gigou en 1984. A l'issue du premier récolement, 479 items restent à récoler et environ 800 notices Micromusée à saisir.

En 2014, avant la mise en route du chantier de rénovation et d'extension du musée, l'ensemble de ces collections fait l'objet d'un premier déménagement. Entre 2018 et 2019, les collections subissent un second déménagement et intègrent soit les nouveaux espaces d'expositions, soit les réserves définitives. Un dernier lot de près de 150 dessins ne réintègrent les réserves qu'au printemps 2022 après une dernière campagne de restauration programmée dans le cadre du projet.

Dans le cadre du projet du musée, une trentaine de dessins sont régulièrement sortis des réserves pour être exposés par roulement de trois à quatre mois.

Étant donné l'intégration récente de ces collections dans leurs réserves définitives et la charge de travail induite par le projet du musée, le second récolement sur cette campagne n'a été repris qu'en 2022.

Une saisie régulière des 800 notices non encore saisies a été entreprise, notamment depuis 2019.

Nous proposons concernant ces collections de reprendre l'ensemble de la confrontation étant donné les deux déménagements subies.

En plus des collections existantes, un don très important a été réalisé par un particulier (Michel Caubel) fin 2022, venant enrichir la collection d'art graphique de Paul Dardé de 2 775 dessins supplémentaires. Un classement, la prise de vue de toutes les pièces ainsi qu'un pré-inventaire a été réalisé par Bernard Derrieu, bénévole connaissant très bien l'œuvre de l'artiste. Le don a été présenté à la CSRA du 27 novembre 2023 avec un avis favorable.

Les dessins issus de ce don ont été isolés, rangés sur des étagères bien identifiées et resteront à saisir sur Micromusée.

III.1.2 Méthodologie utilisée

Les œuvres de cette campagne sont depuis 2019 conservées dans les réserves « modules 1 et 2 » du nouveau musée.

Récolement à la fois topographique et par campagne tel que défini dans le premier plan de récolement.

Consiste à partir de chaque module des mobiliers de la réserve désormais identifié par une lettre et un numéro (E + n° pour les étagères / T + n° pour les tiroirs / B + n° pour les boîtes d'archives, etc.) et à confronter chaque objet du module à sa notice informatisée et à y apporter les informations complémentaires.

Opérations réalisées à l'occasion du récolement :

- vérification de la présence et de l'état des objets
- vérification du marquage
- prises de vue si nécessaire
- mise à jour de certaines rubriques des fiches Micromusée : rubriques historique du déplacement / nouvel emplacement / constat d'état

Opérations à prévoir en post-récolement :

- traitement des images ⁽¹⁾
- mise à jour des fiches Micromusée : prise de mesure (désormais rendue possible grâce à un accès facilité aux œuvres / restaurations effectuées sur une partie d'entre elles / intégration des images...

⁽¹⁾ Concernant cette campagne, les images qu'elles soient traitées, à traiter, versées ou traitées et à verser sur Micromusée, sont toutes conservées dans le dossier suivant :

Dossier cloud du Musée : 05 COLLECTIONS / RECOLEMENT / DARDE DESSINS /

Un dossier existe pour chaque statut des images (à traiter / versées, etc.)

En parallèle à la poursuite de la confrontation sur place, il faut achever la saisie des minutes d'inventaire non encore rentrées dans Micromusée dans l'objectif d'arriver à un vrai inventaire réglementaire ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Le nombre de minutes qui restent à saisir, s'élève à environ 200 minutes. Ces minutes d'inventaire, datant de 1984, sont à ce jour les seuls documents faisant office de registre d'inventaire pour cette collection.

Seul l'inventaire définitif permettra de résoudre les quelques cas posant problèmes et identifiés (quelques doublons au niveau des numéros d'inventaire).

Pas de problèmes juridiques et/ou de statuts sur cette campagne.

Agent récoleur pour ces collections : Ivonne Papin-Drastik.

III.1.3 Calendrier prévisionnel

2015-2020

Saisie de 544 notices du précédent récolement sur Micromusée

2020 et 2021

Saisie de 322 notices sur Micromusée

2022

172 items récolés

2023

- Le module inventaire et récolement de Micromusée n'ayant été acquis qu'en 2022 : saisie des champs du module « récolement » de la base pour les 172 notices Micromusée de la campagne 2022.
- Poursuite du récolement topographique : 499 items récolés.

2024 / 2025

- Achèvement de la saisie des minutes d'inventaire non encore rentrées dans Micromusée (environ 200).
- Poursuite et achèvement du récolement topographique pour fin 2025 si possible (cf. ci-après).

Au vu de la charge de travail du chargé de récolement de cette campagne, il n'est pas du tout sûr que ces objectifs puissent être tenus.

Par ailleurs, comme précisé plus haut, resteront à saisir les dessins entrés en 2022 grâce à Michel Caubel sur Micromusée (2 775 items).

III.2.1 Campagne 2 / collections archéologiques

Les collections archéologiques ont fait l'objet d'un inventaire rétrospectif complet à l'occasion du premier plan de récolement. Deux doctorantes en préhistoire ont été recrutées pour ce faire pendant deux ans à temps plein.

Dans le cadre du projet de rénovation et d'extension du musée, les objets exposés ont été déplacés des réserves vers les salles d'exposition ; les autres objets n'ont pas ou peu bougé puisqu'ils étaient déjà conservés et conditionnés dans leur réserve définitive.

Procéder à un nouveau récolement de l'ensemble des collections de cette campagne, ne nous paraît pas prioritaire.

Lors du premier récolement, tous les dossiers posant problèmes n'ont pas encore été résolus. De plus, des dépôts ont intégré les collections du musée dans le cadre du projet dont il reste pour nombre d'entre eux à régulariser le statut juridique (conventions).

Dans le cadre du second plan de récolement, nous proposons donc de régler les questions de statuts que posent encore un certain nombre d'objets de cette campagne et de clarifier et d'asseoir juridiquement autant que possible, les collections qui le nécessitent. Il conviendra également de formaliser les conventions relatives aux dépôts d'État.

Opérations à prévoir en post-récolement :

A l'issue du récolement de 2014, il restait 0 item à récolement. Dans ce plan de récolement, les dépôts avaient été comptabilisés.

Il conviendra lors du troisième plan de récolement de refaire un pointage complet de ces collections et de revoir probablement le nombre d'items de ces collections, dans la mesure où les dépôts ont été comptabilisés lors du premier récolement.

Agent récoleur pour ces collections : Stéphane Fouché.

III.2.3 Calendrier prévisionnel

2021

1 dossier de régularisation présentés en commission.

2022

2 dossiers de dépôt et 2 dossiers de don régularisés

2023-2025

régularisation de l'ensemble des dossiers.

III.3.1 Campagne 3 / collections de paléontologie (Sciences de la Terre)

En 2001 un inventaire rétrospectif est lancé sur les collections des Sciences de la Terre, cependant la numérotation choisie n'est pas conforme à la loi des musées de 2002. Les fiches d'inventaires sont saisies dans la seule base disponible, Micromusée, base destinée aux collections Beaux-Arts et Archéologie. Les inventaires rétrospectifs des acquisitions et dépôts n'ont jamais été imprimés selon les règles des registres d'inventaire et de registres de dépôt.

En 2014, pour permettre les travaux d'agrandissement, les collections Sciences de la Terre qui étaient exposées au deuxième étage ou en réserve au RDC ont été déplacées vers la réserve externalisée Jacques Audibert. Elles ont été rangées dans des rayonnages destinés à terme aux collections d'archéologie du SRA, qui a financé l'installation de ce dépôt en 2011.

Quelques fossiles étaient déjà présents, restes historiques du premier musée, le Muséum régionale d'histoire naturelle Jacques Audibert.

De plus à Fraisse, autre réserve externalisée, se trouvent des éléments lapidaires, des roches et des fossiles très volumineux pouvant atteindre les 500 Kg.

Selon le PV de 2014, il restait pour les collections de paléontologie 345 items à récoler sans compter les nouvelles collections entrées.

En parallèle au projet d'agrandissement, des enrichissements ont eu lieu, soit liés à la nouvelle exposition, soit liés aux activités de recherches (fouilles et prospections).

Les enrichissements antérieurs à 2019 ont été déposés à Audibert, en attendant l'installation des compactus. Quand la réserve du musée a été disponible, les enrichissements ont été déposés dans le sous-sol du musée.

Dans le cadre du second plan de récolement, il s'agit de remettre de l'ordre dans tout ça.

1/ Refaire dans les règles les inventaires rétrospectifs,

2/ Faire les inventaires en retard,

3/ Faire les marquages ou refaire les marquages incorrectes,

4/ Mettre à jour le plan de localisation devenu obsolète suite à la rénovation,

5/ Ranger définitivement les collections et les rendre facilement consultables en tenant compte de leur usage.

Les missions qui sont souvent effectuées en post-récolement (correction de numéros, marquage, photographies manquantes, nettoyage, saisie dans une base etc) sont ici intégrées au déménagement et récolement afin de permettre d'avoir tous les éléments nécessaires à la réalisation d'un inventaire réglementaire. Déménagement, inventaire et récolement sont menés de front et se poursuivront au-delà de 2025.

A terme, les roches et fossiles non exposés seront conservés dans les réserves du sous-sol du musée (R.-1.M4 Réserve module 4) et les spécimens volumineux à Fraisse (Réserve R.BF.0.2). La réserve Jacques Audibert restera uniquement destinée à l'archéologie et à quelques éléments lapidaires de tailles moyennes (chapiteaux ou stèles discoïdale) rangés sur palette ou dans les étagères, ainsi qu'à une sculpture très volumineuse et extrêmement lourde de Paul Dardé.

Agent récoleur pour ces collections : Stéphane Fouché.

III.3.2 Méthodologie envisagée :

3.2.1 Séparation des collections de paléontologie et de minéralogie (= SdT) du lapidaire

Dans les réserves de Fraisse (Réserve R.BF.0.2) et d'Audibert (Réserve R.JA.0.2), les 3 collections sont plus ou moins mélangées. Un premier tri va consister à séparer distinctement ces collections et à les redistribuer dans leurs réserves ou espaces respectifs nouvellement conçus, ce qui n'était pas le cas avant l'achèvement des travaux de 2018.

3.2.2 Déménagements et Rangement :

3.2.2.1 Rangement des spécimens volumineux et lourds sur palettes :

Certains spécimens sont volumineux et lourds et ne sont pas adaptés au rangement dans les compactus. Il est donc prévu de les transférer dans la réserve de Fraisse (Réserve R.BF.0.2), réserve aménagée à cet effet. Ils seront rangés sur des palettes en plastique lorsqu'elles reposent au sol ou sur des palettes en bois lorsqu'elles sont disposées sur les étagères. Le rangement se fera par type de collection. Les collections SdT seront aussi rangées par âge géologique sur une même palette.

3.2.2.2 Déménagements et reconditionnement dans la réserve du sous-sol du musée R.-1.M4 module 4

Les déménagements se feront par unité stratigraphie (date géologique) qui correspond à l'usage d'étude des collections par les chercheurs et non par collection du donateur ou d'inventeur. A Audibert, sera fait le nettoyage, les photographies, le marquage, le constat d'état et le conditionnement pour transport dans les bacs gerbables.

Les bacs, une fois l'unité stratigraphique complète, seront transportés et directement installés dans les rayonnages prévus à leur réception et rangement définitif.

Des espaces seront laissés libres entre chaque unité stratigraphique pour permettre l'arrivée de nouvelles collections.

3.2.3 Numérotation et marquage :

L'inventaire rétrospectif 2001/2002 saisi dans Micromusée (et non Snbase), non imprimé réglementairement et lui-même réalisé à partir de cahiers retrouvés, devient et sera utilisé comme une base de données, une liste, pour réaliser l'inventaire rétrospectif définitif et réglementaire.

Pour les fossiles et roches non correctement numérotés en 2001, l'ancien numéro sera conservé dans la nouvelle fiche SnBase. L'ancien marquage sera aussi conservé sur l'objet. Un nouveau numéro conforme à la loi des musée de 2002 sera créé. Exemple, le 2001.1584.1 deviendrait le 2024.0.1.

L'effacement de certains numéros ayant été constaté (encrage absorbé par la pierre), certains marquages sont à refaire.

De plus certains marquages sont indirects, sur étiquette, situation précisée dans la fiche micromusée. Le nouveau numéro sera marqué sur la même étiquette s'il y a de la place, sinon une nouvelle étiquette sera créée comprenant les deux numéros. Le tout sera reporté dans la nouvelle fiche SnBase.

Pour les collections entrantes non encore inventoriées, deux cas de figures se présentent :

Cas 1 : les collections ayant déjà des numéros inscrits par l'inventeur :

Le numéro de la collection privée sera conservé, cependant comme il a été constaté que ces listes comprenaient parfois des doublons ou des trous dans la numérotation, un numéro d'inventaire réglementaire sera aussi créé.

De même, le numéro utilisé dans une publication (types et figurés) sera reporté dans la fiche d'inventaire.

Cas 2 : les collections n'ayant pas de numéro :

Elles seront numérotées selon la réglementation en vigueur.

3.2.4 Saisie de l'inventaire dans Sibase :

La saisie des fiches se fera par lot de transport effectué de Audibert vers Fraise puis de Audibert vers le musée et pour finir par les salles d'exposition. Une fois les fiches Sibase validées, la version Micromusée sera effacée. Ces nouvelles fiches seront utilisées pour l'impression du registre réglementaire.

III.3.3 Calendrier prévisionnel

3.3.1 De 2022 à 2023 :

- Déménagement des collections depuis la réserve Audibert vers la réserve Fraise

2022

Ranger et préparer la réserve Fraise :

- Rajouter une étagère supplémentaire
- Nettoyer les lieux

- Séparer les collections paléontologie, lapidaires et minéralogie
- Regrouper les collections lapidaires sur palette, 14 au total
- Nettoyer les collections SdT
- Faire des photographies, le constat état et de présence des collections SdT

Réserve Audibert :

- Sélectionner les collections SdT qui iront à Fraise

2023

Réserve Fraise :

- Mettre les collections sur palette pour les déplacer
- Monter les palettes sur les étagères
- Protéger les collections

Un revêtement provisoire a été posé sur chaque objet le protégeant de la poussière.

Réserve Audibert :

- Déménager les fossiles destinés à intégrer le local Fraise

Réserve Fraisse :

- Mettre les fossiles et roches provenant d'Audibert sur palettes
- Installation par l'entreprise BRUYNZEEL Rangements SAS de deux grilles murales pour rangement des moules de la « dalle COGEMA » de la collection Garric
- Accrochage de la collection Garric sur les grilles (grandes plaques en résine allant de 1m à 4m de long)

Salles d'exposition et réserves

- Constats, restitutions et régularisation de la convention de dépôt des collections de l'Université de Montpellier

3.3.2 De 2024 à 2025 :

Réserve Fraisse :

- Faire le nettoyage, les photographies, le constat d'état et de présence des collections SdT provenant d'Audibert
- Les protéger de la poussière
- Les ranger sur les étagères
- Constat d'état et constat de présence des plaques de la collection Garric
- (Re)numéroter des collections à Fraisse
- Saisir les fiches d'inventaire dans Snbase

Déménager des collections SdT de la réserve Audibert vers la réserve du musée :

Selon l'ordre et la méthodologie proposés : nettoyer, photographier, constat d'état, (re)numérotation, déplacer, constat de présence dans la réserve définitive, saisie des fiches d'inventaire dans Snbase

Afin de ne pas ralentir et permettre le déménagement complet avant fin 2025, les grandes collections pouvant atteindre plus de 500 spécimens seront nettoyées, conditionnées et déplacées vers la réserve du musée. Les autres opérations se feront dans cette dernière.

Inventaire des collections exposées

Constat d'état, (re)numérotation, constat de présence, saisie des fiches d'inventaire dans Snbase.

Opération de post-récollement 2014 : passer en commission les **8 spécimens retrouvés lors de la première campagne**, numérotés 2013.0 ou 2014.0. (cf. page 10 du présent plan).

III.4.1 Campagne 4/ collections de minéralogie (Sciences de la Terre)

Selon PV 2014, il restait 58 items à récoler.

Les roches et minéraux conservés au musée de Lodève sont associés aux collections de paléontologie (campagne 3). Ils seront traités en même temps que ces dernières et selon la même méthode. Un espace distinct leur est réservé dans les étagères.

A la fin des opérations, 90 % ou plus seront dans la réserve du sous-sol du musée R.-1.M4 module 4 : Sciences de la Terre et le reste à Fraisse Réserve R.BF.0.2 (SdT + Lapidaire).

Agent récoleur pour ces collections : Stéphane Fouché.

III.5.1 Campagne 5 / collection de sculptures

Le récolement de ces collections, en réalité un inventaire rétrospectif, débute en 2014. Les collections sont alors difficiles d'accès, dans des réserves exigües et non conformes. L'inventaire se fait en partant des objets.

A l'issue du premier récolement en 2014, 22 cas problématiques restent à régler. Pour les 620 items récolés, 220 notices ont été saisies sur Micromusée. Il reste donc 400 notices à saisir. Ces minutes d'inventaire sont conservées dans le local Archives du musée, dans une boîte d'archives blanche marquée « à saisir », sur la même étagère que les classeurs des minutes arts graphiques qui ont été saisies.

Un dossier complet de synthèse sur cette campagne (cas posant problème / images à verser sur Micromusée / images non traitées / sauvegarde des images versées), se trouve sur le cloud du musée, dans le dossier suivant :

Dossier cloud du Musée : 05 COLLECTIONS / RECOLEMENT / DARDE SCULPTURE /

En 2014, avant la mise en route du chantier de rénovation et d'extension du musée, l'ensemble de ces collections fait l'objet d'un premier déménagement. En 2020, les collections subissent un second déménagement et intègrent soit les espaces d'expositions soit les réserves définitives.

Seul l'inventaire définitif permettra de résoudre les quelques cas posant problèmes et identifiés (quelques doublons au niveau des numéros d'inventaire).

Quelques acquisitions sont venues enrichir ce fonds depuis.

Une œuvre est entrée dans les collections par don en 2016 :

- Paul Dardé, *Tête de jeune femme*, donnée par l'association « Mémoires de pierres »

Un don réalisé par un particulier (Michel Caubel), enrichit fin 2022 la collection de 19 sculptures et de matériel d'atelier ayant appartenu à l'artiste. Le matériel ne sera pas inventorié mais considéré comme objet documentaire (il s'agit d'outils, de crayons et craies, de lunettes, etc...)

Pas de problèmes juridiques et/ou de statuts sur cette campagne.

Agent récoleur pour ces collections :
Ivonne Papin-Drastik.

III.5.2 Calendrier prévisionnel

2024-2025

- 1/ Saisie sur Micromusée des 400 notices non saisies
- 2/ Marquage, saisie et photographie des 19 sculptures rentrées en 2022
- 3/ Si possible, régler les 22 cas problématiques.

III.6.1 Campagne 6 / autres œuvres Beaux-Arts

Le récolement de ces collections, en réalité un inventaire rétrospectif, débute en 2014. Les collections sont alors difficiles d'accès, dans des réserves exigües et non conformes. L'inventaire se fait en partant des objets.

A l'issue du premier récolement, sur 915 items identifiés, seuls 98 ont été récolés grâce à une stagiaire. Il resterait donc 817 items à récoler.

En 2014, avant la mise en route du chantier de rénovation et d'extension du musée, l'ensemble de ces collections fait l'objet d'un premier déménagement. Fin 2018, début 2019, les collections subissent un second déménagement et intègrent les réserves définitives.

Seul l'inventaire définitif permettra de résoudre les quelques cas posant problèmes et identifiés (quelques doublons au niveau des numéros d'inventaire).

Pas de problèmes juridiques et/ou de statuts sur cette campagne.

Plusieurs acquisitions ont été réalisées dans ce domaine depuis :

2014

- acquisition d'un triptyque des artistes Anne et Patrick Poirier, achat avec l'aide du FRAM
- don de cinq dessins de Barthélémy Roger
- don d'un dessin de Max Théron

2016

- don d'un dessin d'Alexandre Hollan par l'artiste

2019

- achat d'une toile d'Alexandre Hollan, achat avec l'aide du FRAM
- don de treize dessins d'Alexandre Hollan par l'artiste
- achat d'une œuvre (photographie) de Manuela Marques, achat avec l'aide du FRAM

2022

- achat d'un dessin de Paul Dardé, *Les cosaques*.
- don de dix œuvres graphiques de Max Théron
- legs Doucet : cinq peintures de Jacques Doucet (1924-1994). Passage en commission en 2014 ; legs devenu effectif en 2022.

2023

- achat d'une œuvre (photographie) de l'artiste Eric Bourret, achat avec l'aide du FRAM
- don d'une œuvre (photographie) de l'artiste Eric Bourret.

Agent récoleur pour ces collections : Ivonne Papin-Drastik.

III.6.2 Calendrier prévisionnel

2022

Régularisation de trois dossiers comportant en tout 16 items devant la commission d'acquisition.

2023

Marquage des œuvres acquises depuis 2014.
Saisie et marquage des œuvres du legs Doucet.

2023-2025

Récolement, marquage, photographie, saisie sur Micromusée des 817 items non récolés à l'issue du premier récolement en 2014.
Vérification des marquages des œuvres acquises dans le domaine avant 2010.

III.7.1 Campagne 7 / collection ATP

Œuvres ayant fait l'objet d'un déménagement en 2014. Les objets sont pour la plupart conservés dans la réserve externe R.BF.0.3, sauf quelques textiles, conservés en réserve R.-1.M3.

Selon le PV de 2014, il reste 19 items à récoler pour les meules. Pour les collections ATP, 338 objets récolés pour une estimation d'après documents de 418.

Ces objets n'ayant aucun lien avec le PSC du musée, elles ne sont pas considérées comme prioritaire dans le cadre de ce plan de récolement.

III.8.1 Campagne 8 / collections lapidaires

Comme indiqué dans la campagne 3, certains éléments du lapidaire de par leur caractéristiques communes (volume, poids) et des lieux actuellement occupés, seront déménagés et rangés en même temps que les collections SdT afin d'optimiser les missions nécessitant une aide extérieure et technique.

A ce jour, les collections sont réparties dans 3 réserves et une salle d'exposition. A terme, il est envisagé une seule réserve, la réserve Audibert R.JA.0.1 et la salle d'exposition Dardé SE.D.0.5.

Une partie de la collection bénéficie déjà de fiches Micromusée, issues de la saisie des notices avant 2004, ayant permis le récolement de 2014.

Selon le PV de 2014, il restait pour les collections lapidaires, 94 items à récoiler. Il s'agit des collections qui étaient présentes dans le musée avant les travaux de 2014.

Réserve R.BF.0.4 : il s'agit d'une réserve provisoire. Y sont encore conservés avant leur déménagement prévu dans les réserves définitives :

- une sculpture de Paul Dardé
- sept éléments lapidaires dont deux pierres tombales et deux fontaines en marbre rouge.

En sus de ces collections identifiées, l'aménagement de la réserve Fraisse R.BF.0.2, a mis en évidence l'existence d'éléments déposés en ce lieu sans le suivi d'un agent du musée. Il a été confirmé par voix orale qu'une partie de ces éléments sont issues de fouilles gérées scientifiquement par Agnès Bergeret (INRAP) et entreposés par les services techniques de la collectivité. La première mission consiste à faire le tri entre éléments de fouilles et éléments de travaux public. Car ce bâtiment a d'abord été un lieu de dépôt technique avant d'être aménagé en réserve extérieure pour le musée. C'est la priorité pour ce plan décennal.

Agent récoleur pour ces collections : Stéphane Fouché.

III.8.2 Méthodologie envisagée

Le tri de la collection Laponaire sans numéros à Fraisse :

Avec l'aide d'Agnès Bergeret (INRAP), 4 niveaux ont été retenus pour le tri :

- 1/ important, de provenance connue, à conserver,
- 2/ important mais de provenance inconnue, à conserver,
- 3/ ne pas conserver,
- 4/ à montrer à un spécialiste pour expertise.

III.8.3 Calendrier prévisionnel

2022

Réserve Fraisse R.BF.0.2 :

- Séparer les collections SD et lapidaires
- Regrouper les collections lapidaires sur palette, 14 au total

2024

Réserve Fraisse R.BF.0.2 :

- Trier les collections lapidaires avec Agnès Bergeret

- Nettoyer, ranger et protéger les collections triées dans l'optique d'un récolement pour le prochain plan décennal. Il pourra être envisagé de déplacer certains éléments ou l'ensemble dans la réserve Audibert R.JA.0.1 soit avant fin 2025 soit lors du prochain plan.

Réserve Fraisse R.BF.0.4 :

- Déménagement des 7 éléments lapidaires lourds et volumineux dans la réserve Audibert R.JA.0.1. Ils sont déjà sur palette. Ils ont été entreposés provisoirement dans cette réserve pour permettre les travaux de rénovation.

De 2024 à 2025

Réserve Audibert R.JA.0.1 et 2 :

- Après déménagement de toutes les collections SdT, réorganiser le rangement, regroupement par collections, numérotation des étagères et espaces dans l'optique d'un récolement pour le prochain plan décennal.

Salle d'exposition Dardé SE.D.0.5 :

- Récolement des stèles discoïdales exposées depuis juillet 2018 lors du prochain plan décennal.

IV- LES MOYENS ET LES CONTRAINTES

IV.1 MOYENS HUMAINS

A ce jour, trois agents du musée ont les compétences scientifiques pour mener à bien le récolement :

- Stéphane Fouché, responsable des collections Sciences de la Terre. Son temps de travail (100%) est réparti entre deux missions : des missions scientifiques (80%) dont l'inventaire et le récolement , des missions de médiation (20%).
- Ivonne Papin-Drastik, conservatrice en chef du patrimoine, directrice du musée dont le travail imparté à des missions scientifiques sur les collections est à peu près équivalent à 10 % d'un temps plein.
- Aurosi Moreno, attachée de conservation du patrimoine, régisseuse des expositions et assistante pour les expositions. 100 % de son temps est pris par les missions précitées. L'agent ne peut donc consacrer du temps au récolement.

Ils sont ponctuellement assistés d'une équipe technique interne au musée, voire extérieure au musée en cas de besoins de manipulation d'objets lourds.

Au titre du budget prévisionnel 2023, un budget a été sollicité par le musée pour l'embauche d'un agent récoleur (CDD d'un ou deux ans à temps plein). La collectivité n'a pas donné de suite favorable à cette demande. Une offre de stage de spécialité pour un conservateur, élève à l'INP, n'a pas trouvé preneur.

IV.2 MOYENS TECHNIQUES

L'équipe dispose de deux appareils photos, d'un Nikon D3000 et d'un Olympus Tg6 et d'un banc photographique pour la macro scientifique.

Ordinateurs munis de la base de données Micromusée avec une licence pour deux agents transportables dans les réserves.

Les modules Sibase , inventaire et récolement ont été acquis en 2021 et 2022.

Réserves dotées de prises RJ45.

IV.3 MOYENS FINANCIERS

Pour 2023, pas de vote de la part de la collectivité, d'un budget spécifique destiné à cette mission sous la forme d'un CDD temps plein d'un ou deux ans.

IV.4 CONTRAINTES (administratives, physiques)

Au-delà des contraintes du temps que l'équipe du musée peut consacrer aux missions de récolement, les principales contraintes résident dans la nécessité de faire appel à de l'aide technique complémentaire et extérieure au musée, de manière à pouvoir manipuler et/ou déplacer des objets parfois volumineux et lourds (Sciences de la Terre / Lapidaire).

Des engins de levage sont notamment nécessaires pour ce type d'opérations, or le musée n'en possède pas et aucun des agents techniques du musée n'a pour l'instant pu être formé à la conduite d'engins de levage. Nous sommes donc dépendants de la disponibilité d'agents techniques de la collectivité, d'engins de levage ainsi que de véhicules de la collectivité.

Le musée ne dispose pas de place de stationnement réservée devant le local Audibert, situé à l'entrée de ville, ce qui nécessite des arrêtés d'interdictions de stationnements programmés longtemps à l'avance et qui ne sont pas toujours respectés.

CONCLUSION

Le musée de Lodève n'a jamais possédé d'inventaire réglementaire 18 colonnes. Lorsque débute le premier récolement, seuls des cahiers manuscrits et des minutes d'inventaire, servent de base pour ce qui sera en réalité un inventaire rétrospectif, directement saisi sur Micromusée, plutôt qu'un récolement.

La fin du premier récolement décennal en 2014 et qui concernant le musée de Lodève était réalisé à 90 %, a correspondu pour le musée au début d'un vaste chantier d'extension et de rénovation qui a mobilisé l'équipe entre 2014 et 2019. Confrontée à l'absence de solutions d'espaces proposées par la collectivité pour accueillir les collections durant le chantier, l'équipe a alors travaillé dans l'urgence et dans l'unique souci de trouver les solutions les plus adaptées pour accueillir les collections selon leur nature, soit dans le dépôt archéologique partagé avec le SRA, soit dans un bâtiment technique pour les collections lourdes et non fragiles, soit dans des locaux vides situés au second étage du bâtiment de l'ancienne médiathèque, pour les collections Beaux-arts.

A partir de début 2019, les collections réintègrent au fur et à mesure les réserves définitives (Beaux-arts, sculptures), les collections archéologiques ne bougent pas puisque destinées à rester dans le dépôt commun avec le SRA.

Entre temps, depuis 2014, le nouveau projet du musée, suscite de nombreux dons notamment dans le domaine des Sciences de la Terre et des collections Paul Dardé, qui doublent presque le nombre d'œuvres déjà existantes.

Des impératifs liés à la réouverture du musée en juillet 2018 et à la programmation attenante, ajoutés à un manque de moyens humains, font que le récolement ne peut être repris qu'à partir de 2021.

Dans la mesure où de gros tris, dépoussiérages, rangements et déménagements sont à effectuer pour ce qui concerne les collections des Sciences de la Terre, et que ces pièces nécessitent souvent l'intervention d'aide extérieure, la priorité pour ces collections consiste en la mise en ordre, à la fois physique, ainsi qu'à la régularisation des dossiers liés aux acquisitions depuis 2014. Ce n'est qu'une fois ce travail effectué, que ces collections intégreront leurs réserves définitives.

Au vue de l'ensemble des circonstances énumérées ci-dessus, le second plan de récolement, consiste donc pour le musée de Lodève en une mise en ordre des dossiers ainsi qu'en une mise en ordre des collections, plus qu'à un récolement à proprement parler.

L'objectif du second plan de récolement est pour le musée de Lodève, de mettre en œuvre les conditions pour pouvoir mener à bien correctement et dans les règles, le troisième plan de récolement (2026-2036).

Du fait que l'inventaire réglementaire du musée de Lodève est constitué par la base Micromusée, incomplète au vu de tout ce qui a été dit précédemment, Il ne sera probablement pas possible d'éditer d'ici 2025 et notamment d'ici le départ à la retraite de l'actuel conservateur, un inventaire réglementaire en bonne et due forme. Cependant, au vu de la situation initiale, ce plan de récolement donnera à son successeur l'exact état de la situation.

Fait à Lodève, le 10 janvier 2024

Ivonne Papin-Drastik
Conservateur en chef du patrimoine
Directrice du musée de Lodève